

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALLET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

Pôle CREAHD (Construction Ressources Environnement Aménagement et Habitat Durables) - Programme d'actions 2014 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation -

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Pôle CREAHD, pôle régional d'innovation

Le CREAHD est un pôle régional d'innovation (sur le modèle des pôles de compétitivité) aquitain qui réunit plus de 100 membres dont des entreprises (PME et groupes), des organisations professionnelles, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et de transfert de technologie, des collectivités et acteurs du développement économique. Ces membres représentent l'ensemble de la filière BTP et matériaux et interviennent dans le domaine de l'aménagement et de la construction durables.

Les domaines d'actions stratégiques (DAS) du pôle CREAHD sont :

- les innovations qui concourent à la conception et la mise en œuvre de matériaux et systèmes constructifs dans une logique de développement durable,
- les innovations qui concourent à la durabilité optimale des matériaux et des systèmes constructifs sur l'ensemble de la vie des ouvrages (incluant la partie déconstruction et recyclage).

Les missions du pôle sont :

- Soutenir l'innovation des acteurs du BTP et des matériaux
- Accompagner et labelliser des projets collaboratifs entre entreprises et chercheurs
- Promouvoir une image positive du secteur, renforcer sa compétitivité et l'attractivité des entreprises

Aujourd'hui, fort de ses 100 membres répartis en 3 collèges et grâce au large soutien des institutions et collectivités d'Aquitaine, le pôle CREAHD a l'ambition de :

- Positionner les acteurs du pôle comme les leaders des éco-matériaux et systèmes constructifs durables
- Participer à la création d'entreprises innovantes

- Faire du Grand Sud-Ouest un site de référence et d'expérimentations

Le bilan d'activité de l'année 2013

L'année 2013 a été marquée par les évènements suivants :

- Les 5° rencontres du CREAHD : thème « innovation et compétitivité : retours d'expérience et perspectives »
- Organisation de la conférence sur l'évaluation de la Performance Environnementale des bâtiments et les éco-conditionnalités en Aquitaine
- Action collective LEVITO avec Nobatek
- 4 nouveaux projets labellisés :
 - KLIMA E CONDENS: « Serious game de formation pour l'entretien et la maintenance de chaudières à condensation »

Porteur: KLIMA FORMATION (LATRESNE)

Partenaire développeur en réalité virtuelle: IDSC GROUP (Cenon)

Partenaire formation: CFA BTP (Blanquefort)

Partenaire Soutien Filière Bâtiment: FFB Aquitaine (Bruges)

- MECAD: « Caractérisation du comportement mécanique de matériaux à base de terre crue éco-renforcée »

Porteur: Laboratoire SIAME (Anglet)

Partenaires: NOBATEK (Talence) et ACBA

- PEN-BTP: « Plateforme Expérimentale Numérique pour le BTP » destinée à la maquette numérique des bâtiments, aux formations Bâtiments,...

Porteur: Domolandes (Saint Geours de Maremne).

- PSGA: « Utilisation et instrumentation du Béton de chanvre/ Matériaux biosourcés pour l'extension du Pôle Socio-culturel du Gours de l'Arche à Périgueux »

Porteur: Ville de Périgueux

Partenaires: Dauphins Architecture (Bordeaux), CEREMA Sud Ouest (Saint Médard en Jalles),

Chaux et enduits de Saint-Astier (Saint-Astier), Construction et Bioressources (Sens).

Entreprise de mise en œuvre : TMH (Floirac)

- Poursuite du projet d'éco-quartier sino-aquitain à Wuhan en Chine

- Réalisation d'une étude régionale pour l'association HQE

Le programme d'actions 2014

Le programme d'actions 2014 du CREAHD s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en 2013 et s'articule autour des quatre axes suivants :

Favoriser les échanges entre les membres du pôle et renforcer l'offre de services

- un annuaire complet sous forme de fiches à fin premier semestre
- finalisation du book des projets pour la fin du premier semestre
- deux rencontres « 17-vin de l'innovation »
- promouvoir l'innovation et la filière, rassembler 100 participants et lancer la nouvelle version du site internet du pôle
- alimenter le nouveau site internet observatoire régional BBC Effinergie avec 43 fiches d'opérations et faire connaître le site

Accompagner les projets d'innovation :

- Le pôle joue un rôle de facilitateur auprès des porteurs de projet afin de pouvoir leur proposer un service amont : détection des projets, accompagnement au montage (aide à la rédaction, à la structuration, au phasage des projets), identification de partenaires et de lieux d'expérimentation, renforcer les liens avec les acteurs de la R&D, renforcer les liens avec les acteurs de la filière, préparer la labellisation et le financement.

- Le pôle s'est fixé pour objectif de labelliser 8 projets en 2014
- Copilotage de l'action collective LEVITO (portée par NOBATEK)
- Participation à la réflexion de la Future Cité de l'Innovation
- Action développement urbain durable en Chine (à Wuhan)

Communiquer et promouvoir les missions du pôle :

- Diffusion de newsletters, refonte du site internet, participation à des manifestations (Aquibat, Journée de l'Innovation en Aquitaine...)

Renforcer les interactions avec les autres partenaires :

- Développement de synergies (ex. : conduite de projets en commun, mise en place de conventions...) avec les structures suivantes : Xylofutur, France Energie Marine (projet SENNEOH d'hydroliennes sous le pont de pierre), INEF 4 (Institut pour la Transition Energétique) ;
- Participation aux appels à projets "Formar" et "Eco Habitat" de dimension européenne.

Afin de mener ce programme d'actions ambitieux et adapté aux besoins des acteurs, le pôle devra renforcer son équipe :

- Embauche d'un animateur pour le volet observatoire BBC (bâtiment basse consommation). Ce chargé de mission interviendra également sur certaines autres actions du pôle.
- Ressource partagée : mise à disposition d'une assistance administrative sur un temps partagé.
- Recours à des stagiaires (en fonction des possibilités logistiques).

Le partenariat entre La Cub et le CREAHD

Depuis plusieurs années La Cub soutient les actions du pôle CREAHD dans un cadre partenarial. En complément du programme détaillé du CREAHD, les actions s'inscrivant dans cette relation partenariale sont les suivantes :

- **Animer le réseau d'entreprises et de partenaires du territoire de La Cub** : bien qu'ayant une action régionale, une majorité des adhérents du pôle sont basés sur le territoire de La Cub. Le pôle peut faciliter le lien entre La Cub et ces acteurs, par la promotion des actions de La Cub et par l'identification de compétences et savoir-faire ciblés.
- **Projets** : accompagner et promouvoir les projets d'innovation des entreprises et acteurs de La Cub. Faciliter le lien entre les entreprises et les acteurs de la R&D, et la mise en relation avec des donneurs d'ordres pour identifier des terrains d'application et d'expérimentation. Le territoire de La Cub est très dynamique d'un point de vue des projets d'urbanisme, d'aménagement et de construction, il constitue ainsi un formidable terrain d'expérimentation et d'application de l'innovation.
- **Expertise métier et filière** : le pôle CREAHD qui regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de la construction et de l'aménagement durables peut amener une véritable expertise métier et filière sur les différents projets de La Cub. Il peut ainsi apporter des éléments de réflexion pour aider à la prise de décision.
- **Projet international : Développement Urbain Durable en Chine (à Wuhan)** : le CREAHD a associé La Cub à cette action internationale. La Cub participe au Comité de Pilotage mis en place dans le cadre de ce projet. La présence de La Cub aux côtés du pôle et des autres collectivités mobilisées (Région Aquitaine et Ville de Bordeaux) permet d'apporter un cadre sécurisant pour les entreprises ainsi qu'une expertise complémentaire sur les compétences de La Cub (transport, aménagement, ...). En 2013, lors de la venue d'une délégation chinoise en Aquitaine, une journée a été dédiée à la présentation des actions et projets de La Cub (visite du bâtiment exemplaire Jean Fleuret, présentation du projet Bordeaux-Euratlantique, ...).
- **Ecoparc de Blanquefort** : Participer au développement de cette zone. Le pôle a labellisé le projet ZIRI porté par Technowest. Le CREAHD suivra avec attention les travaux menés dans le cadre de ce projet afin de pouvoir en assurer la promotion et participer à la diffusion de retour d'expérience de ce projet innovant. Le CREAHD rencontre régulièrement des porteurs de projets, certains sont à la recherche de lieux d'implantation pour leurs activités, le CREAHD en tant que facilitateur, assurera le lien avec l'Ecoparc. Un événement sera organisé sur l'Ecoparc pour mieux le faire connaître à ces adhérents et son réseau et créer des synergies entre acteurs.

Le plan de financement

Le budget estimé par le pôle CREAHD pour mettre en œuvre le programme d'actions 2014 est réparti de façon équitable entre les financements publics et ceux issus du secteur privé.

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Frais de fonctionnement	32 050,00	Autofinancement	120 000,00
Frais de personnel	111 383,00	Cotisations	80 000,00
Frais de déplacement	12 000,00	Contributions volontaires	40 000,00
Prestations externes et sous-traitances	44 567,00		
Contributions volontaires	40 000,00	Subventions publiques	120 000,00
		CRA	85 000,00
		La Cub	30 000,00
		Mairie de Bordeaux	5 000,00
Total des dépenses	240 000,00	Total des recettes	240 000,00

A ce titre, notre Etablissement est sollicité pour 2014 à hauteur de 3K€.

Il est à noter que La Cub subventionne cette association depuis 2009 de la façon suivante :

- 2009 : subvention accordée de 17 000 euros,
- 2010 : subvention accordée de 30 000 euros,
- 2011 : subvention accordée de 30 000 euros,
- 2012 : subvention accordée de 30 000 euros,
- 2013 : subvention accordée de 30 000 euros.

Il est également à signaler que la Ville de Bordeaux a déjà délibéré en février 2014 en faveur d'une subvention de 5 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, L5215-20-1.

VU la délibération n° 2011/0156 du Conseil de Communauté urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au Schéma Métropolitain de Développement Economique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'association CREAHD s'inscrit dans l'axe 10 du Schéma Métropolitain de Développement Economique intitulé « Croissance Verte » et plus particulièrement dans les actions 10.4 « Accompagner l'évolution de la filière BTP » et 10.5 « Renforcer la visibilité du secteur de l'éco construction ».

DECIDE

Article 1 : Est approuvé le programme d'actions de l'association CREAHD présenté au titre de l'année 2014,

Article 2 : Est approuvée l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € TTC au titre du programme d'actions 2014 au bénéfice de l'association CREAHD,

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2014 ci-annexée ; destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00 et n° opération 05P098O003 « subventions organismes développement économique ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

M. JOSY REIFFERS